



COMMISSION EUROPÉENNE

*Bruxelles, le 4.2.2026
C(2026) 811 final*

Madame la Présidente,

La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour son avis d'initiative sur la reconnaissance d'un droit fondamental à l'eau et à un assainissement de qualité au sein de l'Union européenne.

La Commission apprécie que l'Assemblée nationale ait décidé de faire connaître son point de vue, qui a été porté à l'attention des services concernés au sein de la Commission.

La Commission est convaincue que le dialogue politique avec les parlements nationaux est essentiel pour faire le lien entre les institutions et les citoyens de l'Union européenne et elle se réjouit par avance de la poursuite du dialogue politique avec l'Assemblée nationale.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre très haute considération.

*Maroš Šefčovič
Membre de la Commission*



*M^{me} Yaël BRAUN-PIVET
Présidente de l'Assemblée nationale
Palais Bourbon
126 rue de l'Université
F – 75007 PARIS*